

LETRE DE CONGE DU LOCATAIRE

Conseils : Le congé du locataire peut être remis par :

- ❖ Lettre recommandée avec accusé de réception.
- ❖ Acte d'huissier.
- ❖ Lettre remise en main propre contre signature d'un reçu.

Nom : _____

Prénom : _____

Nouvelle Adresse : _____

N° Téléphone : _____

SCH

3 Rue Alexandre de Geiger

57200 SARREGUEMINES

A _____, le _____,

Madame, Monsieur,

Je vous informe que je quitte le logement situé [adresse du logement] _____

_____ ,

le garage n° _____ de la rue _____,

et le garage n° _____ de la rue _____.

Je respecterai le préavis légal de **3 mois** et quitterai les lieux le _____.

OU conformément à l'article 15-I de la loi du 6 juillet 1989 modifiée, je bénéficie d'un préavis réduit à **1 mois** justifié par :

- Une mutation ; une perte d'emploi ; l'obtention d'un premier emploi ou d'un emploi consécutif à une perte d'emploi (**joindre le justificatif correspondant**).
- Le fait que mon état de santé (**constaté par un certificat médical**) justifie un changement de domicile.
- Le fait que je sois bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) ou de l'allocation adulte handicapé (AAH).
- L'attribution d'un logement social (**joindre l'attribution de logement**).

Et quitterai les lieux le _____.

Vous devez justifier de la réduction du délai de préavis réduit à un mois, à défaut le délai de préavis applicable à votre congé sera de trois mois.

Je me tiens à votre disposition pour convenir des heures de visite du logement, fixer une date pour l'état des lieux de sortie et la remise des clés.

Motif du départ :

- | | |
|---|---|
| ☐ Accession à la propriété. | ☐ Raison de santé. |
| ☐ Location privée. | ☐ Attribution de logement social. |
| ☐ Raisons professionnelles. | ☐ Autres : _____ |

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Signature]